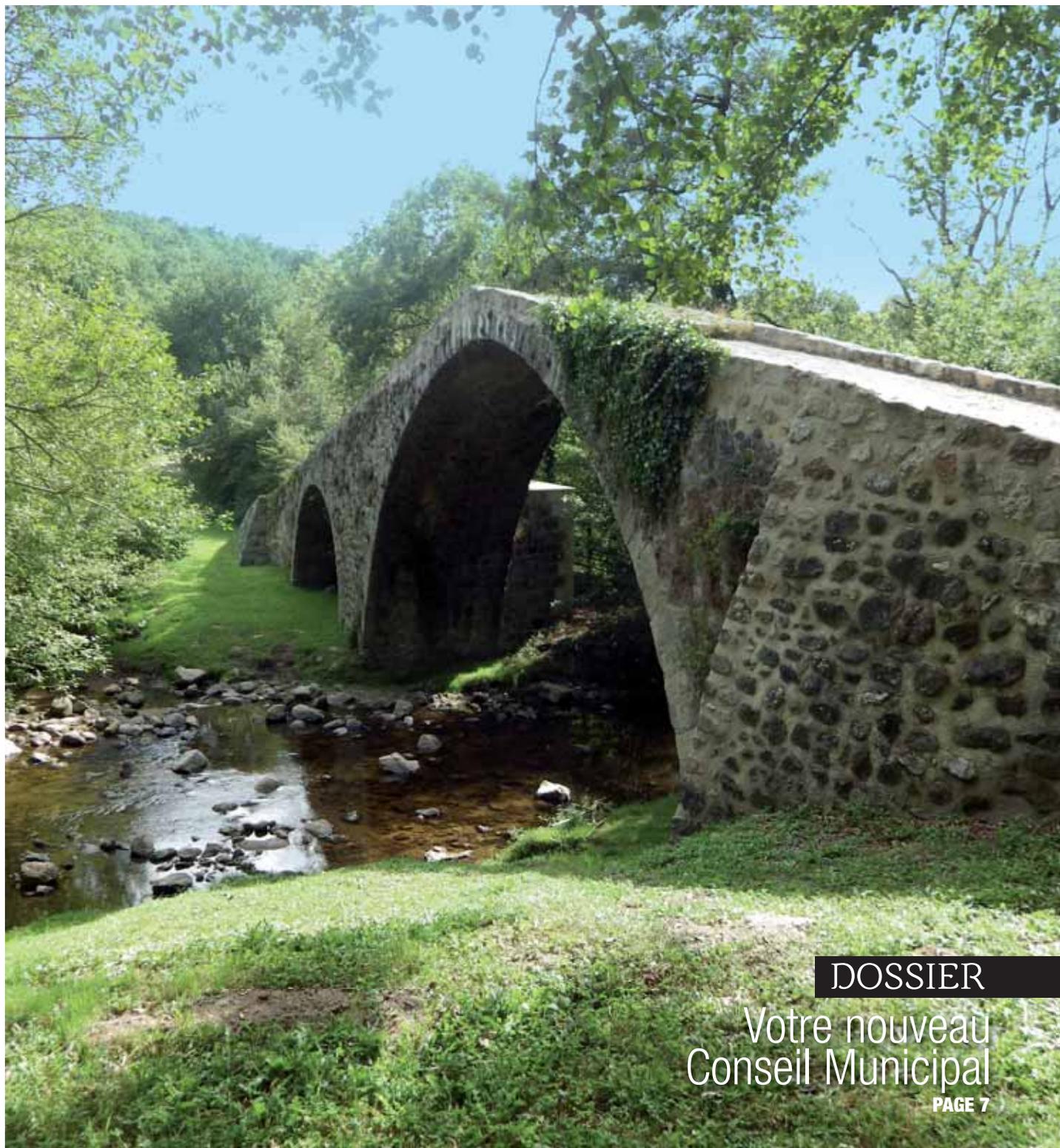




Bulletin municipal

Saint-Marcellin en-Forez

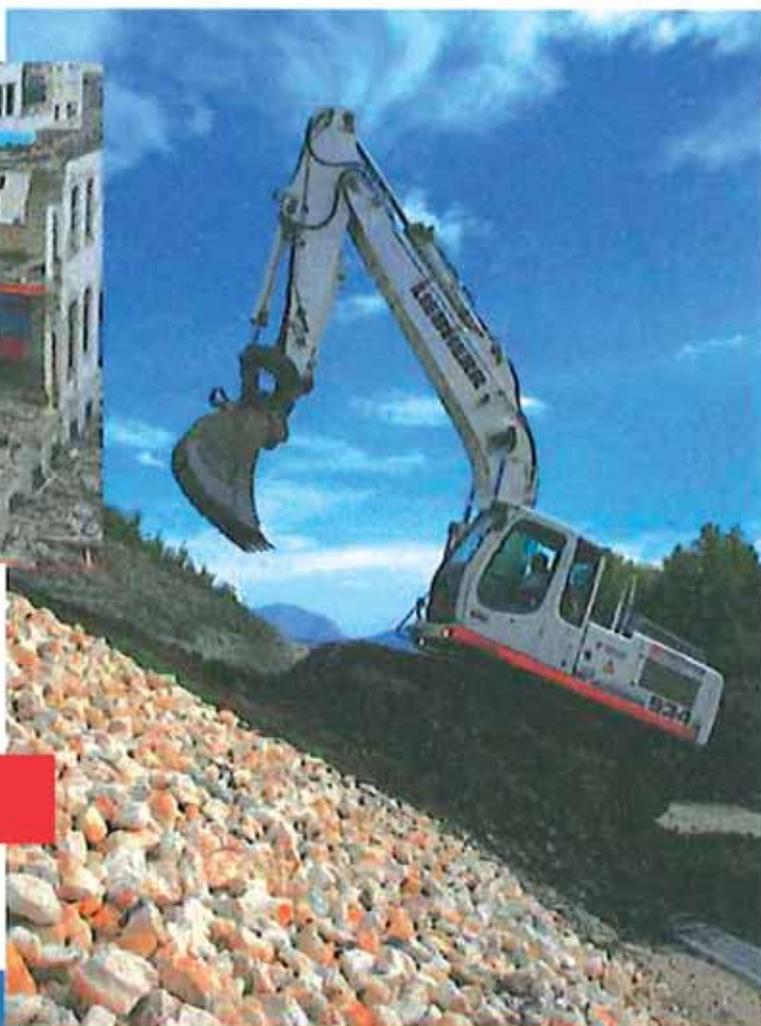


DOSSIER

Votre nouveau
Conseil Municipal

PAGE 7





**TERRASSEMENT
DEMOLITION
MINAGE**



**Agence Ouest Rhône-Alpes
7-9 rue Grangeneuve
BP 20048 - 42002 SAINT-ETIENNE Cedex 1
Tél. 04 77 42 37 37 • Fax 04 77 43 37 38**

Courriel : foreziennestetienne.travauxpublics@eiffage.com

www.forezienne-entreprises.fr

L'écharpe de Maire est bien plus qu'un symbole...



L'Echarpe de Maire qui m'a été transmise est bien plus qu'un symbole. Elle représente au travers des couleurs de notre drapeau les valeurs fondamentales de notre République. Des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité que tout élu se doit d'incarner, a fortiori lorsque celui-ci est Maire. Nous nous devons de porter ces fondements républicains qui sont le socle de notre action commune.

Loin d'être envahi par une quelconque satisfaction excessive, c'est au contraire avec une réelle humilité que j'ai reçu la confiance que vous venez de m'accorder. Cette confiance que nous ont témoignée collectivement les Marcelinois et les Marcellinoises me touche très sincèrement et m'oblige.

Elle m'oblige, elle nous oblige à ne jamais oublier la mesure de la tâche que vous nous avez confiée. Aussi, à tous, je veux dire combien ma volonté et ma détermination sont grandes, Saint Marcellin en Forez est un village qui rayonne par son cadre de vie, la qualité de son environnement, par la vitalité de son tissu associatif et par sa dimension humaine.

L'esprit de solidarité qui y souffle constitue un des ciments essentiels qui lui permet de cultiver un certain art de vivre. C'est aussi une commune qui a su mettre en avant la notion

de vivre ensemble, favorisant ainsi l'attachement que lui porte nos concitoyens.

Je serai aux côtés de la majorité comme de la minorité, car ce qui doit tous nous animer c'est la volonté de servir notre village. La concertation, sera le socle de toutes nos démarches. Car les attentes évoluent, et le contexte dans lequel nous nous trouvons aussi.

La réforme des rythmes scolaires, l'impact du contournement de la RD 498 et l'effondrement des dotations de l'État sont des faits marquants, qui impacteront très fortement nos politiques publiques.

"La meilleure façon de préparer l'avenir, disait Camus, c'est de tout donner au présent"...

Vous pouvez compter sur moi, comme je compte sur vous pour écrire une nouvelle page de l'histoire de Saint Marcellin en Forez .

Votre maire,
Eric Lardon

Sommaire

Magazine municipal • #01 // octobre 2014
MAIRIE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ : 04 77 36 10 90

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Eric LARDON
RESPONSABLE EDITION : Hélène DE SIMONE
REDACTION : Commission communication
CREDITS PHOTOS : ©Mairie de St-Marcellin / CG © V.Poillet
REALISATION : REPOSEDITIONS
IMPRESSION : IDO - TIRAGE : 2300 EX
CONTACT : helene.desimone@saintmarcellinenforez.fr

EDITO ERIC LARDON	P.3
RETROSPECTIVES ANIMATIONS ET EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS.....	P.4/5
DOSSIER PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL	P.7à9
VIE MUNICIPALE LES ACTUALITES DE NOTRE COMMUNE	P.11/14
TRIBUNES LIBRES ESPACE D'EXPRESSION	P.15
EN BREF	P.16

Course Nature Marcellinoise

Le rendez-vous annuel des amateurs de course à pieds et de marche



Cette 7ème édition fut couronnée de succès avec une participation record et grandissante de près de 800 coureurs et 245 marcheurs. La course Jeunes a comblé les 114 enfants inscrits.

Cette journée fut réussie grâce à l'implication et à la contribution des nombreux bénévoles. Rendez-vous en Avril 2015 pour la 8ème édition.

Fête de l'école

La fête de l'école organisée par le Sou des Ecoles permet de clôturer l'année scolaire. Diverses activités ont été proposées aux familles, des balades à poney, des circuits à moto ou side-car, des jeux de plein air. La journée s'est terminée par un lâcher de ballons.

A noter que tous les bénéfices réalisés par les manifestations du Sou des écoles sont intégralement reversés aux écoles.



Saint-Marcellin Basket Club

Le SMBC a organisé son traditionnel tournoi de fin d'année à la mi-juin. L'édition 2014 a accueilli des équipes jeunes masculines et féminines. Le samedi 14 Juin a vu s'affronter quatre équipes U 11 et quatre équipes U 13 dont des licenciés du SMBC. Le dimanche 15 Juin, dix équipes U 13, U 15 et U 17 ont participé au tournoi. Les équipes U 15 et U 17 (entente SMBC/ALS) ont brillé par leurs performances. Deux équipes séniors féminines viendront renforcer les effectifs pour la nouvelle saison.



Manœuvre des pompiers



Les pompiers suryquois ont effectué deux manœuvres sur la commune le 15 Juin dernier. Leur professionnalisme et leur dévouement furent une nouvelle fois salués par le Maire, Eric Lardon.

Folklore de la Zone Marcellinoise : Pique-nique géant



Chorale de l'école

Les élèves de CM2 et une classe de 6ème du collège Anne Frank, soit une centaine d'enfants, ont présenté à la salle des Fêtes, un spectacle musical ayant pour thème : le respect. 340 personnes ont assisté aux deux représentations qui ont connu un vif succès.



Pour sa deuxième édition, plusieurs associations se sont regroupées afin d'organiser un pique-nique géant. Le dimanche 29 juin 2014, les villageois ont été invités à partager un moment convivial malgré la météo incertaine. Rendez vous encore plus nombreux pour l'édition 2015.

Fête du tennis

Le Tennis Club Marcellinois a clôturé sa saison par son repas annuel. Cette année, le beau temps était au rendez-vous et le barbecue traditionnel a pu avoir lieu sous un beau ciel étoilé. Près de 70 adhérents avaient répondu présents.





BMX

Le BMX Marcellinois a été représenté par Gaspard Aubert, Clément Celdran, Théo Sauron, Tristan Riffard et Pierre Coston au championnat d'Europe à Besançon. Ensuite, Rémi Réveillée, Théo et Pierre ont participé au TFBMX (Trophée de France) à St Quentin en Picardie, et Clément et Tristan au Challenge France à St Quentin-en-Yvelines. Le club sera présent à l'Indoor de St Etienne au mois de décembre.

Lors des différentes courses de la promotionnelle à l'Europe, les couleurs du club seront portées fièrement par bon nombre de nos pilotes.



Jumelage : Une délégation martanaise à St-Marcellin-en-Forez

Après quelques années sans échanges familiaux entre Marta et Saint Marcellin, une délégation d'une vingtaine d'italiens de Marta est venue en juillet séjourner pour une semaine dans les familles marcellinoises.

Le groupe, composé en grande partie de familles nouvelles sous la conduite de Maurizio Lacchini, adjoint au Maire, a pu découvrir Saint Marcellin et ses environs. Un programme varié de nombreuses visites et festivités avait été mis sur pied par l'équipe du Comité de Jumelage : visites du Puy et de Lyon, croisière sur le barrage de Grangent, journée détente au Moulin des Massons, sans oublier le passage du Tour de France, très apprécié par nos amis transalpins, surtout avec un maillot jaune comme Nibali ! La Municipalité a quant à elle organisé une cérémonie officielle et a participé activement à cette semaine "italienne". La soirée "paëlla" du 14 juillet et la soirée "pâtes" spécialement préparée par les Martanais ont été des moments forts de convivialité et de fête.

Ce séjour pleinement réussi a enthousiasmé nos amis italiens et nul doute que les échanges entre nos deux villes vont connaître un nouvel essor dans le futur. Rendez-vous est déjà pris en juillet 2015 pour que les familles de Saint Marcellin rendent visite à leur tour à leurs "jumeaux" de Marta.



Les élèves de CM2 à Marta en Mai



Au cours de la réception officielle, Eric Lardon, maire de St Marcellin, reçoit des mains de Maurizio Lacchini, 1^{er} adjoint de Marta, un superbe tableau représentant le village de Marta sur le lac de Bolsena, en présence de Dino Piovani et Marcel Faure, responsables des deux Comités de Jumelage.



Le cadeau offert conjointement par la Municipalité et le Comité de Jumelage à nos amis de Marta, une station de gonflage pour vélos, fabriquée par l'entreprise marcellinoise, Altinova



Français et italiens réunis au cours de la soirée d'au revoir



Rendez-vous est donné pour juillet 2015 !

Nouveaux !

3 nouveaux commerçants vous accueillent sur la commune

Salon de coiffure July Créa'tiff

Julie SUCHET • 26 avenue de la Libération
04 77 94 78 09



Salon de coiffure Evolu'tif

Audrey Gaymard • 2 rue de l'Eglise
04 77 52 91 14



Bar "Le Pari"

Nouveaux propriétaires, Aurélie et Daniel CHAUDIER
5 avenue Charles de Gaulle
04 77 52 89 17



Fête de la Musique



Les Marcellinois étaient nombreux pour célébrer la fête de la musique, dans une ambiance chaleureuse et familiale. La variété des artistes a pu réjouir les petits comme les grands. L'association des commerçants a contribué au bon déroulement de cette soirée. Première édition réussie ! Rendez-vous l'année prochaine !

Fête d'été de la Saint-Vincent

Une fois de plus, le portail du Parc du Château s'est ouvert pour accueillir le 20 juillet dernier la fête d'été organisée par l'Association St Vincent. Les marcellinois sont venus nombreux déguster la traditionnelle soupe aux choux et assister en fin de matinée au concert donné par la fanfare de Bellegarde en Forez. Le temps étant devenu plus qu'incertain, c'est à la salle des spectacles que les festivités se sont poursuivies l'après-midi en compagnie de deux jeunes demoiselles issues de l'école de cirque de Chambéry et leur spectacle "Les Retro Cyclettes". Une joyeuse partition où se mêlaient vélo acrobatique, danse, humour et poésie. Cette ambiance sympathique a enchanté le public qui à l'issue du spectacle a pu tester sa chance et son agilité auprès des stands. La fête s'est poursuivie par un repas campagnard, en compagnie de Florindo et son accordéon. Rendez-vous l'an prochain pour la 60ème édition.



Centre aéré de la Ruche

Cet été, une centaine d'enfants ont fréquenté le centre aéré de la Ruche à Chatelus. Une fête a clôturé les mois de Juillet Août avec également l'inauguration d'une fresque réalisée par les enfants.





Eric LARDON

Maire, Conseiller Régional
 3^{ème} vice-président de la Communauté d'Agglomération
 Loire-Forez en charge de l'aménagement du territoire
 et des politiques contractuelles

Le nouveau Conseil Municipal

de Saint-Marcellin en Forez

Les 7 adjoints



Hélène DE SIMONE,
 Adjointe en charge des affaires
 scolaires, du Conseil Municipal
 Jeunes, de l'enfance de la jeu-
 nesse et de la communication.
*Permanence : sur rendez-vous et
 le samedi matin*



Antoine RODRIGUEZ,
 Adjoint, Référent "hameaux" en
 charge de la vie locale, de la vie
 associative "culturelle et sportive"
 et de l'animation.
*Permanence : sur rendez-vous
 le matin*



Marcelle DJOUHARA,
 Adjointe en charge
 des travaux, voirie, eau.
*Permanence : sur rendez-vous
 et le samedi matin*



Patrick AIVAZIAN,
 Adjoint, en charge des finances,
 de l'urbanisme, de l'environne-
 ment et du développement durable
*Permanence : sur rendez-vous et
 le samedi matin*



Charlotte DEGUIN,
 Adjointe, en charge des affaires
 sociales et de l'intergénérationnel.
*Permanence : sur rendez-vous et
 le mercredi matin*



Alain THOLOT,
 Adjoint, en charge du personnel,
 des bâtiments publics et du matériel.
*Permanence : sur rendez-vous
 mardi après-midi et samedi matin*



Pierre PASQUIER,
 Adjoint, en charge de la sécurité,
 de l'informatique et de la vie économique
 "commerces et artisans" "foire et marchés"
Permanence : sur RDV mercredi après-midi



Les 19 conseillers municipaux



Jeanine ASTIER



Martine CHARLES



Philippe ECKERT



Christiane CLUZEL



René TÊTE



Evelyne DEHAN



René MEASSON



Margot SOLVIGNON



Jean-Baptiste GOUJON



Virginie FAUVET



Arnaud DE MAZENOD



Nath. EXBRAYAT-VALETTE



Stéphane VILLARD



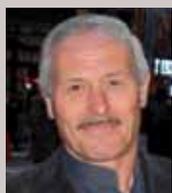
Christelle PLUCHAUD



Guy JANIN



Sylvie GIBERT



Marc COMBETTE



Michel BERGER



Zohra DACQUIN

Les Commissions municipales

Urbanisme • Développement durable • environnement

Adjoint responsable : Patrick AIVAZIAN

Membres :	René MEASSON	Jean-Baptiste GOUJON
	René TÊTE	Marcelle DJOUHARA
	Christelle PLUCHAUD	Pierre PASQUIER
	Hélène DE SIMONE	Michel BERGER
	Marc COMBETTE	Sylvie GIBERT
	Guy JANIN	

Travaux

Adjoint responsable : Marcelle DJOUHARA

Membres :	René TÊTE	Jean-Baptiste GOUJON
	Alain THOLOT	Virginie FAUVET
	Guy JANIN	

Finances • Personnel

Adjoint responsable : Patrick AIVAZIAN

Membres :	Stéphane VILLARD	Jeanine ASTIER
	Margot SOLVIGNON	Alain THOLOT
	Marc COMBETTE	Michel BERGER

Affaires sociales et de l'intergénérationnel

Adjoint responsable : Charlotte DEGUIN

Membres :	Nathalie EXBRAYAT-VALETTE	Jeanine ASTIER
	Christelle PLUCHAUD	Zohra DACQUIN
	Sylvie GIBERT	

Vie économique : commerces – artisanat – agriculture

Adjoint responsable : Pierre PASQUIER

Membres :	Margot SOLVIGNON	Arnaud De MAZENOD
	Nathalie EXBRAYAT-VALETTE	René MEASSON
	Christiane CLUZEL	Martine CHARLES
	Zohra DACQUIN	Marc COMBETTE

Association • Animations

Adjoint responsable : Antoine RODRIGUEZ

Membres :	Evelyne DEHAN	Arnaud De MAZENOD
	Stéphane VILLARD	René MEASSON
	Jeanine ASTIER	Christiane CLUZEL
	Martine CHARLES	Philippe ECKERT
	Guy JANIN	

Communication • Tourisme

Adjoint responsable : Hélène DE SIMONE

Membres :	Margot SOLVIGNON	Evelyne DEHAN
	Jeanine ASTIER	Stéphane VILLARD
	Christiane CLUZEL	Charlotte DEGUIN
	Antoine RODRIGUEZ	

Enfance • Jeunesse • Affaires scolaires

Adjoint responsable : Hélène DE SIMONE

Membres :	Evelyne DEHAN	Virginie FAUVET
	Christelle PLUCHAUD	Philippe ECKERT
	Sylvie GIBERT	

Les Délégués du Conseil Municipal

auprès du CCAS, de la CAO, de la DSP, du CCAS et des organismes extérieurs

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Elus :	Charlotte DEGUIN	Hélène DE SIMONE
	Jeanine ASTIER	Christiane CLUZEL
	Guy JANIN	Zohra DACQUIN
Non-élus :	Nicole COMBRET	Bernard ROUBY
	Jeanine JULIEN	Béatrice REYMOND
	Marie-Antoinette CHEMINAL	Véronique TÊTE

Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Titulaires :	Marcelle DJOUHARA	Patrick AIVAZIAN
	Stéphane VILLARD	Guy JANIN
	Michel BERGER	
Suppléants :	Jean-Baptiste GOUJON	Arnaud De MAZENOD
	René MEASSON	Marc COMBETTE
	Nathalie EXBRAYAT-VALETTE	

Commission de Délégation de Service Public (DSP)

Titulaires :	Marcelle DJOUHARA	Patrick AIVAZIAN
	Stéphane VILLARD	Guy JANIN
	Michel BERGER	
Suppléants :	Jean-Baptiste GOUJON	Arnaud De MAZENOD
	René MEASSON	Marc COMBETTE
	Nathalie EXBRAYAT-VALETTE	

Syndicat Intercom. d'Énergies du Départ. de la Loire (SIEL)

Titulaire :	Marcelle DJOUHARA
Suppléant :	Philippe ECKERT

Prévention Routière

Titulaire :	Antoine RODRIGUEZ
-------------	-------------------

Ass. Musicale Intercommunale Mario Meunier (AMIMM)

Titulaire :	Evelyne DEHAN
-------------	---------------

Ordures ménagères • Déchetteries

Titulaire :	Alain THOLOT
-------------	--------------

Comité de Jumelage St-Marcellin - Marta (Italie)

Titulaires :	Charlotte DEGUIN	René TÊTE
	Christelle PLUCHAUD	

Commission Suivi de la Décharge de Trémoulin

Titulaires :	Alain THOLOT	Christiane CLUZEL
--------------	--------------	-------------------

Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales (CNAS)

Titulaire :	Jeanine ASTIER
-------------	----------------

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des Granges (SIVU) - Crèches

Titulaires :	Hélène DE SIMONE	Virginie FAUVET
	Christelle PLUCHAUD	Christiane CLUZEL
Suppléants :	Margot SOLVIGNON	Evelyne DEHAN
	Stéphane VILLARD	Zohra DACQUIN

Syndicat mixte du Bonson

Titulaires :	Eric LARDON	Marcelle DJOUHARA
	René TÊTE	
Suppléants :	Jean-Baptiste GOUJON	Michel BERGER
	René MEASSON	

Vos élus au sein de la Communauté d'Agglomération Loire-Forez

Les conseillers Communautaires Marcellinois

Titulaires :	Eric LARDON <i>(3^{ème} Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire et des politiques contractuelles)</i>	Martine CHARLES	Marcelle DJOUHARA	Alain THOLOT
Suppléant :	Philippe ECKERT			

Liste des commissions de la Communauté d'agglomération Loire Forez

Développement économique	René MEASSON	Tourisme	Christiane CLUZEL
Finances • administration générale	Stéphane VILLARD	Enfance, jeunesse, cohésion sociale	Hélène DE SIMONE
Aménagement du territoire, SCOT, PLU, politiques contractuelles	Eric LARDON Patrick AIVAZIAN	Voirie - Réseaux	Marcelle DJOUHARA
Habitat - PLH	Martine CHARLES	Culture - sport	Philippe ECKERT Antoine RODRIGUEZ
Ordures ménagères, Déchetteries	Alain THOLOT	Transports - mobilité	Christelle PLUCHAUD
Assainissement, gestion des eaux et rivières	Marcelle DJOUHARA Guy JANIN	Environnement (PCET- Natura 2000)	Michel BERGER
Enfance, jeunesse, cohésion sociale	Hélène DE SIMONE	Evaluation des transferts de charges (CLETC)	Marcelle DJOUHARA



SARL Bergeron

Travaux Agricoles

Récolte Céréales Maïs
Équipement chenilles

Stockage des Fourrages

Débroussaillage

Ensilage Herbe - Maïs
Rendu Silo

Vente balles enrubannées de maïs

Route de boisset - 42680 ST-MARCELLIN-EN-FOREZ
Tél. 04 77 52 80 87 - Fax : 04 77 52 86 73 - www.bergeron-sarl.com

SUPER U

SURY LE COMTAL - 04 77 30 01 73

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

rendez-vous sur www.superu-surylecomtal.com

3G immo CONSULTANT

Sandra PEYRON
Mandataire indépendant
SAINT-MARCELLIN EN FOREZ
Tél. 06 27 11 42 38
Mail : speyron@3gimmobilier.com

ACHAT-VENTE ESTIMATION

BIEN SOCIAL 4 bis avenue d'Alsace - 74 000 ANNEYRÉ Tél : 04 39 43 83 41 - Fax : 04 39 53 04 39 Carte Pro 3G IMMO N° 43374 PVF - Neuf Savoie

Astrologue
Chantal Bory

Consultations - Cours individuels et collectifs - conférences

16, boulevard du couhard
42680 Saint-Marcellin-en-Forez
Tél : 04 77 50 29 23 - chant.bory@gmail.com
www.chantalbory.com

CENTRE EQUESTRE DE LA ROCHE



Poney Club ▲ Ecole d'équitation
Stages vacances scolaires ▲ examens
Compétitions ▲ Promenades randonnées
Pensions chevaux poneys ▲ Débouillage

Tel. : 04 77 52 82 97
04 77 52 97 48

06 83 41 58 01
06 83 41 57 96

LA ROCHE - 42680 Saint-Marcellin-en-Forez

Charpente • Couverture • Menuiserie

Entreprise FAVERJON

Tél. 04 77 52 80 82

La Madone - 42680 St-Marcellin en Forez
entreprise.faverjon@orange.fr - Fax 04 77 52 86 80



Gonon Energies

Entretien de chaudières
Energies renouvelables
Plomberie
Chauffage

Chatelus
42680 Saint-Marcellin-en-Forez

06 24 15 07 47
gonon.energies@live.fr



BOUYGUES ENERGIES & SERVICES

Nos énergies pour une Vie Meilleure

Réseaux électriques
Éclairage Public
Signalisation Lumineuse et Tricolore
Vidéo protection
Réseaux très haut-débit

Agence Loire Auvergne Vallée du Rhône
BP 467 • ZAC des Plaines • Rue des Chênes • 42164 BONSON
Tél : 04 77 55 03 83 • Fax : 04 77 55 07 61 • www.bouygues-es.com

Nouveaux rythmes scolaires

Depuis le 05 Septembre, les nouveaux rythmes scolaires sont appliqués dans les écoles de Saint Marcellin en Forez.

Pour mémoire, le décret du 24 Janvier 2013 qui nous avait conduit à élaborer une première proposition, a pu être ré-aménagé suite au décret du 08 Mai 2014. Celui-ci a nécessité la refonte totale de l'organisation que nous avons envisagée au titre de la réforme initiale. L'année scolaire 2014/2015 sera celle de l'expérimentation. Pour une commune comme Saint Marcellin en Forez, la mise en place de cette réforme né-

cessite une organisation complexe et coûteuse. Nous comptons sur les observations constructives pour que cette réforme subie, apporte aux enfants des sources supplémentaires d'épanouissement. Dans ce but, le comité de pilotage (parents d'élèves, enseignants, DDEN, service jeunesse, élus) se réunira régulièrement dans l'année afin d'apporter les améliorations nécessaires.



La semaine scolaire à Saint-Marcellin-en-Forez

	7 H 00	8 H 30	11 H 30	13 H 30	16 H 30	17 H 30	18 H 30
LUNDI	Garderie périscolaire (payant)	Temps scolaire	Cantine	Temps scolaire	Etudes	Garderie périscolaire (payant)	
MARDI	Garderie périscolaire (payant)	Temps scolaire	Cantine	Temps scolaire	Garderie périscolaire (payant)		
MERCREDI	7 H 00	8 H 30	11 H 30	12 H 30			
	Garderie périscolaire (payant)	Temps scolaire	Garderie périscolaire (payant)				
JEUDI	7 H 00	8 H 30	11 H 30	13 H 30	16 H 30	17 H 30	18 H 30
	Garderie périscolaire (payant)	Temps scolaire	Cantine	Temps scolaire	Etudes	Garderie périscolaire (payant)	
VENDREDI	Garderie périscolaire (payant)	Temps scolaire	Cantine (pour les enfants inscrits au TAP)	Temps d'activités périscolaires (TAP) - gratuit	Garderie périscolaire (payant)		

À noter...

- Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) se dérouleront le vendredi après midi de 13 H 30 à 16 H 30 - Découverte de deux activités différentes de 1h20 chacune.
- L'année scolaire est divisée en cinq séquences de 6 à 7 semaines, période entre deux vacances scolaires.
- Les groupes mixtes et homogènes ont été formés par le service jeunesse, les enfants ont été regroupés par niveau. Les groupes resteront identiques tout au long de l'année scolaire.
- Les inscriptions seront faites par séquence. Celles-ci sont valables pour la séquence et non pour une activité. Les enfants n'ont pas le choix des activités.
- Tout engagement au TAP sera définitif et obligatoire pour toute la durée de la séquence.
- Seuls les enfants inscrits au TAP peuvent prendre leur repas à la cantine. Les enfants ne peuvent pas être récupérés à 13H30. Les enfants ne mangeant pas à la cantine peuvent tout de même participer aux activités du vendredi après midi

Personnes à contacter :

- Service jeunesse : 04 77 36 10 90
- Personne référente : Aline BATAILLON
- Elue référente : Hélène DE SIMONE : 06 46 07 75 86

Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) en visite au Parlement Européen à Strasbourg

Début Juillet, le projet de séjour à Strasbourg du CMEJ s'est concrétisé. Les enfants avec l'aide des élus référents ont travaillé et réfléchi à l'organisation de ces deux jours. Au programme, visite du Centre Européen du résistant déporté, haut lieu de mémoire, ainsi que du camp de concentration de Natzweiler. La deuxième journée fut consacrée à une visite de Strasbourg et enfin du Parlement Européen.



AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA ROCHE



Carrefour de la Roche : Des travaux de sécurisation exemplaires.

Avec 4500 véhicules par jour, dont 15% de poids lourds, la section de la RD498 passant à hauteur du hameau de la Roche fait partie des axes structurants du département. Le carrefour du même nom est aussi un lieu d'échange pour les transports scolaires.

C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'il a été en décembre 2011 le théâtre d'un terrible accident, resté gravé dans toutes les mémoires marcellinoises puisqu'ayant coûté la vie à une adolescente de 13 ans.

Suite à ce drame, l'Association "Les Amis de la Roche", forte de 160 adhérents, s'est constituée pour interpeller les pouvoirs publics sur la dangerosité de ce carrefour. Trait d'union entre le Conseil Général et l'Association, la commune de Saint-Marcellin a immédiatement lancé un comité de pilotage pour mettre autour de la table tous les acteurs de ce dossier. Plusieurs priorités sont ressorties de ces travaux :

- la sécurisation de l'accès et du débouché du chemin de la Roche par la mise en place d'un "tourne à gauche" sur la voie départementale.
- le dégagement de la visibilité, qui a nécessité l'achat par la commune d'un terrain entier sur lequel était implantée une construction.
- la mise en place d'un régime de STOP et l'implantation d'un îlot séparateur franchissable.
- la mise en place d'un cheminement piéton sécurisé avec un franchissement de la RD498 en deux temps.
- le déplacement en aval du passage piéton.
- l'aménagement et le repositionnement des arrêts de bus.
- La réduction de la vitesse par la mise en

place d'une signalétique appropriée (dont radars pédagogiques) et la réduction de la bande de roulement.

La mobilisation de tous les acteurs de ce dossier a permis aux travaux d'être négociés, conçus et réalisés dans un délai record. A quelques mois de l'ouverture du contournement de Saint-Marcellin, gageons que cet aménagement permettra aux usagers des lieux (dont principalement les habitants de la Roche) de voir l'avenir avec un peu plus de sécurité.

Commission extra-Municipale



Afin d'anticiper les conséquences du contournement de Saint Marcellin, une commission extra-municipale a d'ores et déjà été créée. Elle sera force de propositions auprès des élus afin de présenter un schéma cohérent, prenant en compte tous les aménagements qu'il faudra traiter. Les problématiques abordées sont la sécurité, le stationnement, le plan de circulation, les chemins piétonniers, la signalétique, le tout dans le but de renforcer l'attractivité du village. Les travaux de cette commission, présidée par Yves Tamaillon et supervisés par Patrick Aivazian, seront ensuite présentés en conseil municipal où les élus pourront alors prendre les décisions adaptées pour être au rendez vous de cet enjeu majeur pour Saint-Marcellin-en-Forez.

Visite du Sous Préfet

Le Sous-Préfet, Jean Michel PORCHER, était présent à Saint Marcellin le 27 Mai dernier. Différents sujets ont été abordés notamment la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain. La matinée a été clôturée par une visite de l'entreprise Morgan-Thermal Ceramics.



Travaux

Une cure de jeunesse pour le gymnase.

Datant de sa construction, soit plus de 20 ans, le revêtement du gymnase de Saint-Marcellin ne répondait plus aux normes des fédérations sportives des multiples associations qui l'utilisent. Durant l'été, des travaux ont donc été entrepris pour lui rendre une nouvelle jeunesse. Profitant de la fermeture du gymnase, les peintures ont elles aussi été entièrement refaites. Plus "lumineuses", elles offrent désormais un cadre d'exercice sportif plus agréable.

Ces travaux, dont le coût s'élève à 100 000 euros auront pour conséquence la nécessité d'une vigilance accrue de la part des utilisateurs. Désormais, seules les baskets "spécifiques" seront autorisées à fouler le nouveau revêtement. Un nouveau règlement intérieur élaboré en partenariat avec les associations utilisatrices devrait permettre de faire perdurer cet investissement.



Chantiers éducatifs

La commune, en partenariat avec le Conseil Général et UTILE Sud Forez, a proposé cette année encore, des chantiers éducatifs.

Quatorze jeunes entre 16 et 25 ans ont travaillé une semaine auprès des services techniques (arrosage, travaux, écoles...).

Ces jeunes sont tous habitants de la commune. Six d'entre eux ont été orientés par la mission locale ou le Conseil Général. Les huit autres ont été tirés au sort parmi trente deux candidatures.

Cette semaine a permis un premier pas vers le monde du travail ou une expérience complémentaire à leur parcours.



Ecoles : Poursuite de la rénovation

Comme chaque année, la municipalité profite de la période estivale pour "rafraîchir" une partie des locaux scolaires. Etaient concernés cette année : une salle de classe de maternelle, une salle de repos, un bloc sanitaire et un hall. Réfection des sols et peintures, reprise des faux plafonds et de leur isolation, changement des luminaires, aménagements intérieurs... autant de travaux qui, petit à petit, permettent à nos bambins et à leurs professeurs d'évoluer dans les meilleures conditions de confort.

Afin de réduire les coûts de cette opération, les services techniques municipaux ont été mis à contribution pour le démontage des faux plafonds existants, sans parler du déménagement des classes avant les travaux et de leur remise en place à l'issue de ceux-ci. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Dans la continuité des rénovations, les portes d'entrée de l'école mixte 2 ont, elles aussi, été changées afin de permettre une meilleure isolation des locaux.



Travaux de l'Eglise

Des travaux ont été engagés courant juin pour des fuites de toiture au niveau du chœur de l'église, et pour une infiltration d'eau sur un pan de mur côté nord qui endommageait les peintures de plafond. La réalisation de ces travaux a été confiée à la société Potel pour l'étanchéité des joints du mur et à la société Faverjon pour la remise en place des tuiles sur le toit du chœur de l'église.

Accessibilité handicapés : des rampes d'accès dans tous les bâtiments.

Même si la loi a récemment été assouplie pour donner un délai supplémentaire aux collectivités pour se mettre aux normes, l'accessibilité « handicapés » reste une priorité pour la municipalité. Dans ce cadre, 5 bâtiments communaux ont été mis aux normes via la construction de rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite : Les écoles (mixte 1, mixte 2, maternelle), la salle Aristide Briand, ainsi que les locaux de la Ruche à Chatelus. Des systèmes destinés aux personnes malvoyantes (peinture, bandes podotactiles) ont en outre été mis en place aux endroits identifiés dans le diagnostic réalisé en 2011.

Centre Communal d'Action Sociale



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est une instance obligatoire, une personnalité juridique distincte de la Mairie avec son Conseil d'Administration, son budget...

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social sur la commune. Il gère les aides sociales légales (domiciliation, dossier d'aide sociale...) et facultatives. A St Marcellin en Forez, le CCAS est composé de 6 membres élus, de 6 membres non élus et est présidé par le Maire. Il gère par exemple la Banque Alimentaire, les festivités de Noël pour les séniors et les écoles, les manifestations de la Semaine Bleue, la Bourse aux jouets...

Le CCAS se réunit une fois par mois.

Commémorations

Commémoration du 8 mai 1945



Commémoration du 18 juin 1940



Sécurité, stationnement, circulation

Que signifie ce panneau aux entrées et sorties de la rue de la Libération ?



L'avenue de la libération est une "zone de rencontre" où la vitesse est limitée à 20 km/h! Cette zone met le piéton prioritaire devant le cycliste et surtout devant l'automobiliste. Elle instaure une hiérarchie entre usagers. Concrètement c'est le piéton qui devient prioritaire, qu'il avance sur le trottoir ou sur la chaussée.

Rue Pasteur et Rue du 8 mai

La rue du 19 mars est à nouveau prioritaire : les deux priorités à droite "sens de circulation Saint Rambert - Saint-Marcellin" ont été supprimées mais la vitesse reste limitée !



Zone bleue

Création d'une zone bleue devant les écoles "mixte 1" et "mixte 2" pour faciliter le stationnement et la sécurité de tous !

Accueil Jeunes Marcellinois



L'Accueil Jeunes Marcellinois (AJM) est un local pour les adolescents marcellinois entre 11 et 17 ans qui souhaitent se retrouver pour échanger, partager et monter des projets (préparation de camp, projet sur la commune...)

Cet été, diverses activités ont été proposées : tir à l'arc, sortie au Pal, camp à Cublize, montage de clip vidéo, rencontre avec la MJC de Saint Just Saint Rambert, piscine... De nouveaux projets sont à l'étude, tous les jeunes marcellinois sont les bienvenus à l'AJM situé 1 rue d'Outre l'Eau, dans les locaux de l'ancienne mairie.

Contact : Aline Bataillon • 06.84.80.28.57 • aline.bataillon@saintmarcellinenforez.fr

Anniversaires

106 ans !

Mme LACALM, doyenne de la commune



100 ans !

Mr TEYSSOT



Charlotte DEGUIN remet la médaille de la ville à Mr TEYSSOT

Noces de Diamant

pour Odette et Antoine EYMONET



Noces d'Or

pour Marthe et Jean PETIT



Départs en retraite...

Alice CAVE

Agent d'entretien

Mme CAVE a assuré l'entretien de l'école mixte 2 ainsi que le service et la surveillance des enfants au restaurant scolaire depuis le 1^{er} Octobre 2004



Line TESSIER

Agent d'entretien

Mme TESSIER a assuré l'entretien des bâtiments communaux et le service lors des différentes cérémonies depuis le 1^{er} Août 1992



Médaille

Georges BROSSAT

Georges BROSSAT honoré par la Fédération de chasse de la Loire



Inauguration du rond-point d'Outre-l'eau



Il y a deux ans, 180 pieds de vigne ont été plantés par Daniel MONDON, viticulteur local, qui s'est vu confié la tâche de les entretenir, de récolter et de produire quelques litres de vin rouge. A son initiative, le rond-point a été inauguré le 14 juillet dernier.



Fournitures Générales pour Métiers de Bouche
www.delicesdeschefs.com

2 ADRESSES A VOTRE SERVICE

51 avenue de la Gare 42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Tél. 04 77 52 96 88 Fax 04 77 52 82 01	Parc de la Demie Lieue Rue Branly Mably 42300 ROANNE Tél. 04 77 71 32 35/Fax 04 77 72 43 16
---	--